

Coordination Sécurité et Protection de la Santé - CSPS



Principe :

L'objectif est de prévenir les risques résultant de l'interventions des travailleurs sur le chantier, de promouvoir l'utilisation des moyens communs et d'assurer la mise en œuvre d'un bâtiment exploitable en sécurité.

Vos enjeux :

- Assurer la maîtrise de la sécurité sur les chantiers de construction et de travaux publics,
- Assurer la maîtrise du cadre législatif et réglementaire,
- Apporter de la valeur ajoutée en offrant des services complémentaires à la mission de base.